

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 75 (1978)
Heft: 6

Rubrik: Assemblée des délégués 1978 ; Communiqué SAR

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JOURNAL SUISSE D'APICULTURE

SOMMAIRE : *Assemblée des délégués 1978* : Rapport du président A. Paroz
 — *Communiqué SAR* : Prix des miels 1978 — *Apimondia* : Apiculture en Grèce : Th. Muller — *Législation apicole* : A. Richard
 — *Conseils aux débutants* : M. Léchaire — *Pratique ou technique apicole* : La sélection : A. Doudin — *Jardin de l'abeille* : Un nouveau fléau menace nos abeilles : L. Partiot - L'utilité de l'abeille pour les cultures (tiré de « La Belgique agricole ») — *Produits de la ruche* : La cire - Apithérapie aujourd'hui — *Tribune libre* : Apiculture et environnement : A. Doudin - Feuilles gaufrées en 800 : F. Bessard - En souvenir de mon père, ancien inspecteur de ruchers : F.-R. Moulin — *Pesées et stations d'observations* — *Variétés* : Les beaux jours ou la vie des abeilles : M. Frainier — *La vie de nos sections* : *Nécrologie* : Cyrille Levrand ; Daniel Jaunin — *Communiqués* — *Comptes rendus* — *Annonces*.

TARIF DES ANNONCES ET ABONNEMENT

PAGES DE COUVERTURE : $\frac{1}{1}$ Fr. 110.—.

PAGES INTÉRIEURES : $\frac{1}{1}$ Fr. 100.—, $\frac{3}{4}$ Fr. 85.—, $\frac{1}{2}$ Fr. 60.—,
 $\frac{1}{4}$ Fr. 30.—, $\frac{1}{8}$ Fr. 15.—, $\frac{1}{16}$ Fr. 10.—. Ces prix s'entendent nets.

Les annonces doivent parvenir à M. André Fournier, La Poudrière Platta, Sion, jusqu'au 15. Après cette date, la parution n'est plus garantie.

Abonnement Suisse : Fr. 12.— Etranger : Fr. 16.— Chèques postaux 10-1480

Assemblée des délégués 1978

Rapport du président de la SAR pour l'exercice 1977 lors de l'Assemblée des délégués du 18 mars 1978

Messieurs les invités, Messieurs les délégués, chers collègues apiculteurs,

L'année dernière à pareille époque, la langue française si riche dans son expression ne pouvait fournir les mots nécessaires pour exprimer la gratitude des apiculteurs pour la belle année du Centenaire. Aujourd'hui, comme demain peut-être, nous devons réfréner notre argumentation pour exposer un bilan de l'année écoulée.

Nous sommes tributaires des conditions atmosphériques, la culture des abeilles dans nos régions, n'échappe pas aux contingences

d'un temps maussade. L'année dernière fut capricieuse puisqu'il était très aléatoire de compter trois beaux jours continus. Le résultat de ce phénomène se concrétisa par une récolte de miel des plus faibles. Nous ne voulons pas nous confondre en récriminations, mais si la récolte fut peu ou prou médiocre, le souvenir nous rafraîchira la mémoire pour nous reporter à l'année précédente. Tout de même, l'apiculteur se distingue des affairistes par sa philosophie, car il accepte ce sort contraire. Il ne manifeste aucune révolte et, ce faisant, il s'apparente aux hommes de la terre.

Par cette attitude, quelle belle leçon nous pourrions donner au monde. Car ce dernier, malgré la technique, les progrès dans tous les domaines, aussi une certaine facilité de faire son chemin, nous devons constater des faits nombreux que la morale réprouve. Par une minorité agissante et résolue, le monde est en alerte, chaque jour apporte son lot de nouvelles que notre imagination a beaucoup de peine à concevoir. Malheureusement, notre petit pays n'est pas à l'abri de ces calamités. Des apprentis sorciers cherchent à copier l'étranger. Souhaitons que chacun de nous bannisse la violence, car la discussion sera toujours l'arme la plus judicieuse pour résoudre tous les problèmes. Et pour confirmer ces propos, j'aimerais vous faire revoir en imagination les beaux moments de la Fête des vignerons. Toute une population à chanter, à vibrer avec les vignerons et les hommes de la terre pour glorifier des vertus ancestrales certes, mais qui sont les seules durables et valables.

Administration

Le comité a tenu cinq séances où furent abordés de nombreux problèmes. Le film suisse sur l'apiculture est usé et hors d'usage. L'Office vétérinaire fédéral ne peut nous donner satisfaction pour sa réimpression. Le problème reste entier et nous devons trouver une solution. La centrale des miels, son comité en particulier souhaite la dissolution de cet organe, ceci après entente entre les parties intéressées. Les problèmes de vol et déprédatations sont discutés avec beaucoup de compréhension et nous arrivons à donner satisfaction aux sinistrés. Les étiquettes pour bocaux à miel ont été refaites et sont d'un format beaucoup plus judicieux. La commission d'élevage des reines nous a soumis le projet de son nouveau règlement. Celui-ci a exigé toute notre attention avant d'être rendu au président de la commission d'élevage.

En collaboration avec la CNUCED/GATT, **Apimondia** a convoqué à Genève une conférence internationale sur le commerce apicole, l'aide et l'assistance technique aux pays en voie de développement pour le commerce du miel et de la cire. Votre président a assisté à ces trois journées et relève avec satisfaction la présence

de notre membre d'honneur M. Robert Bovey au sein de cette assemblée. Il est très intéressant d'entendre les représentants de l'apiculture du tiers monde. Les difficultés sont de natures diverses, mais le stockage, l'entreposage et le transport du miel posent des problèmes très difficiles à résoudre. Car les distances à parcourir dans ces pays n'ont aucune commune mesure avec les nôtres. Et la chaleur si agréable sous notre latitude entrave sérieusement toute manutention du miel dans les pays tropicaux. Le troisième jour une course en pays romand enchantait quelque cinquante participants.

Concours des ruchers

Ces joutes aussi agréables que pacifiques connaissent chaque année un regain d'activité. L'an dernier dix-sept apiculteurs ont participé à ce concours. Les membres du jury ont eu beaucoup de satisfaction de trouver dix-sept ruchers très bien entretenus. Le concours chevauchait sur deux cantons soit la région nyonnaise et le canton de Genève, formant une circonscription. Les membres du jury ont outrepassé leur compétence en attribuant deux médailles de vermeil offertes par la Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande. Nous voulons garder toute sa valeur à l'attribution de cette récompense et accorderons dorénavant, comme de coutume, **une médaille par circonscription**.

Etat sanitaire du rucher romand

Au début de l'année 1977, le comité central à l'unanimité s'inquiéta de la propagation de la maladie « varroase » dans les pays de l'Est. Au mois d'avril nous alertâmes le président de la FSSA afin qu'il intervienne auprès des autorités compétentes pour que des mesures adéquates soient prises.

Divers

Je ne peux passer sous silence et ne pas relever le plaisir éprouvé par les magnifiques photographies émanant de nos amis neuchâtelois dans le « Journal Suisse d'Apiculture » concernant le « Musée paysan ». Je félicite chaleureusement les initiateurs de ce beau travail.

Honneur également à ce brave apiculteur, M. Paul Dubois, de La Chaux-de-Fonds qui, durant cinquante ans, a utilisé pour l'extraction du miel, un extracteur en bois fait de ses mains. Je vous demande d'applaudir ce collègue pour son magnifique travail. Mais je ne dirai absolument rien de l'apiculteur qui se chargea des formalités d'exportation de cet œuvre d'art. La SAR aurait trouvé les

fonds nécessaires pour que cet objet reste en Suisse, car sa place était au Musée paysan !

Au terme de ce rapport, je tiens à remercier tous mes collègues du comité pour leur précieuse collaboration. J'adresse mes remerciements aux dirigeants de la FVAV. Je m'en voudrais d'oublier la Division de l'agriculture et souhaite que des contacts toujours plus étroits nous relient aux responsables de la station fédérale du Liebefeld. Je remercie également les apiculteurs qui, par leurs écrits, par leurs encouragements, apportent une pierre précieuse à l'édifice que nous maintiendrons et qui forme un des plus beaux fleurons dans le monde des abeilles : la Société romande d'apiculture !

Vevey, mars 1978.

Communiqué SAR

PRIX DES MIELS 1978

Miels contrôlés

Marchandises en vrac :

	1000 gr.
a) aux grossistes	Fr. 11.—
b) aux détaillants	Fr. 13.—
c) aux consommateurs	Fr. 15.—

Marchandise emballée, poids net :

	500 gr.	1000 gr.
a) aux grossistes	Fr. 6.50	13.—
b) aux détaillants	Fr. 7.—	14.—
c) aux consommateurs	Fr. 8.—	16.—

Ces prix sont des prix MINIMA.

L'emballage doit être compté en plus au prix coûtant.

Le miel de colza se paiera Fr. 1.— en moins par kg. par rapport aux prix ci-dessus.

L'apiculteur sérieux et conscient de la solidarité fait contrôler son miel.

Prix fixés par le comité de la Fédération suisse des sociétés d'apiculture dans sa dernière séance qui s'est tenue à Lucerne.

Comité SAR.